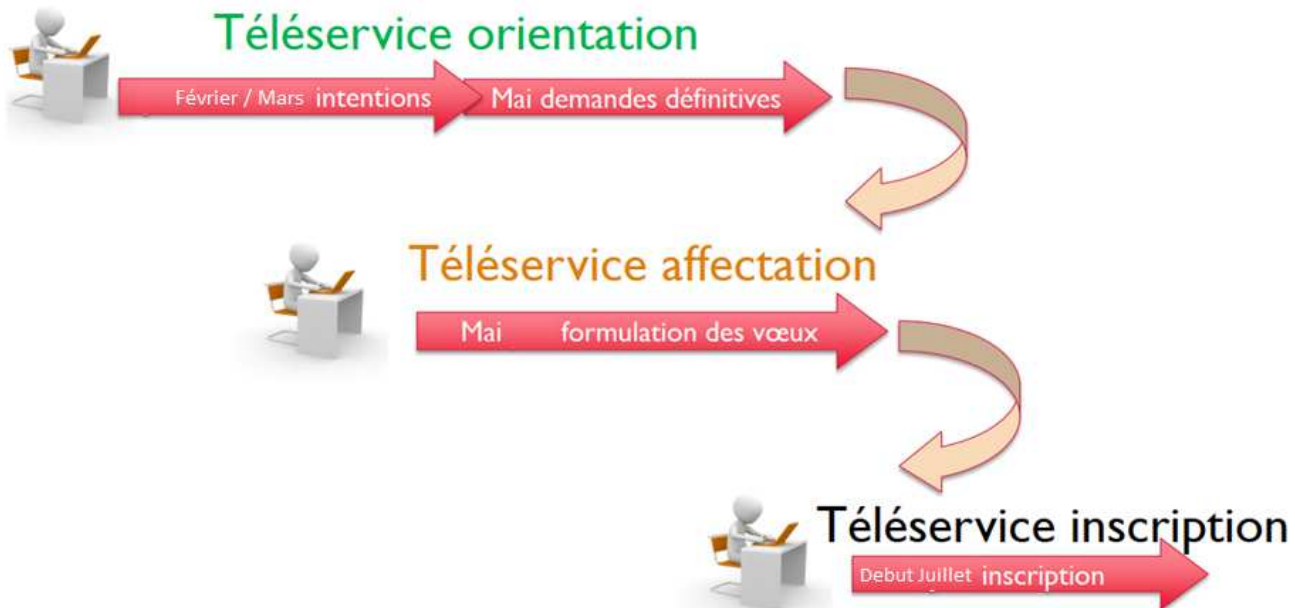


# Orientation et affectation des élèves post-3ème

Téléservices orientation et affectation

# Vers un parcours Orientation-affectation-inscription



## Présentation du téléservice

Il est accessible dans le menu de  
Scolarité Services pour :

\* les élèves du palier 3ème

### SCOLARITÉ SERVICES

MON COMPTE 
ACCUEIL
VIE SCOLAIRE
NOTES
ORIENTATION
EVALUATION

## Présentation du téléservice

Il permet aux familles de :

### *phase provisoire*

- \* Saisir les intentions provisoires du **03/02/2020 au 13/03/2020**
- \* Consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception

### *phase définitive*

- \* Saisir les choix définitifs du **4/05/2020 au 29/05/2020**
- \* Consulter la réponse du conseil de classe et faire part de leur accord ou désaccord
- \* Consulter la décision d'orientation du chef d'établissement en cas d'accord.

## Saisie des intentions provisoires - Palier 3è

- ▶ La saisie doit être réalisée par un représentant légal.
- ▶ Il est possible de saisir de 1 à 3 intentions.
- ▶ Une seule intention par voie.

### ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1



2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle

1re année de CAP

**Vous devez sélectionner une voie.**

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER

VALIDER

**Veillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.**

## Saisie des intentions provisoires - Palier 3<sup>e</sup> suite

Pour les 2<sup>nd</sup>e pro et 1<sup>ère</sup> année de CAP :

- ▶ La famille peut saisir manuellement un métier ou une formation.
- ▶ Elle peut également cocher le ou les statuts qui conviennent.

Le rang détermine l'ordre de préférence :

- ▶ Les intentions peuvent être reclassées voire supprimées si nécessaire.



Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1



2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle

1re année de CAP

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant : ?

Métier de la mode

Sous statut scolaire ?

Sous statut d'apprenti ?

Intention 2



2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle

1re année de CAP

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant : ?

Coiffure

Sous statut scolaire ?

Sous statut d'apprenti ?

# Saisie des intentions provisoires - Récapitulatif

Après validation :

- ▶ Un récapitulatif est affiché.
- ▶ Un e-mail est envoyé au représentant légal ayant effectué la saisie.
- ▶ Il reste possible de modifier les intentions jusqu'à la fermeture du service. Seul le représentant légal ayant fait la saisie peut effectuer des modifications.
- ▶ Les intentions saisies sont en lecture seule pour l'élève et le second représentant légal.

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Intention 1 : 2de professionnelle**  
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métier de la mode  
Sous statut scolaire

**Intention 2 : 1re année de CAP**  
Spécialité(s) : Coiffure  
Sous statut d'apprenti

**Intention 3 : 2de générale et technologique ou 2de STHR**

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé. Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service.

MODIFIER

# Consultation des avis provisoires - Palier 3è

La famille peut consulter l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention.

► Le représentant ayant saisi les intentions doit accuser réception de cet avis en cochant la case en bas de page et valider.

► Dans le cas où l'utilisateur quitte la page sans accuser réception, une pop-up l'avertit.

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3è trimestre / 2d semestre.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle

Avis réservé

Spécialité ou famille de métiers conseillée par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

Spécialité conseillée par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Travail encourageant ce trimestre. La mécanique semble être la bonne voie.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER



# Étape suivante: phase définitive

## ORIENTATION



- ▶ La famille pourra saisir ses choix définitifs via le Téléservice.
- ▶ Le type de saisie reste identique à celui des intentions.
- ▶ Les choix définitifs des familles seront transmis à Siècle Orientation, puis la proposition de l'établissement sera affichée sur le Téléservice.
- ▶ La famille devra accepter ou refuser la proposition via le TSO.



Les situations de désaccord et d'appel sont maintenues en procédure papier.

# Principes de base

Le téléservice affectation concerne l'ensemble des élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup>, y compris les ULIS.

Saisie par les familles des vœux d'affectation en académie (10 vœux) et hors académie (5 vœux) via le téléservice.

Le lycée de secteur pour la 2<sup>nde</sup> générale et technologique est automatiquement défini par l'adresse de l'élève.

# Exemple de saisie des vœux

Rappel : possibilité de saisir 10 vœux dans l'académie et 5 vœux hors académie

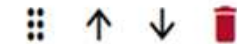
 **Marc Bonneau** ▼  
enfant : Félix Bonneau

## Voeux de Félix Bonneau



### Bac pro Plastiques et composites

CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges, STE MARGUERITE (88100)



### Bac pro Services aux personnes et aux territoires

Lycée agricole du Val de Seille, CHATEAU SALINS (57170)



### Classe de seconde pro Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

Lycée Nikola Tesla, DOURDAN (91410)



### Seconde générale et technologique

Lycée Jeanne d'Arc, NANCY (54000)



# Dialogue Affelnet et Téléservice affectation

## **1 - Phase de consultation des offres à compter du 06/04/2020 (sauf périodes de saisie)**

Consultation de l'offre de formation par les familles

## **2 - Phase de saisie des vœux du 4 mai au 29 mai 2020**

Saisie des vœux par les familles.

Transfert quotidien automatique des vœux saisis sur le TSA.

En établissement, visualisation des vœux saisis par les familles afin de faciliter le dialogue .

## **3 - Phase de consultation des résultats de l'affectation à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020**

Les résultats de l'affectation sont consultables dans le téléservice affectation.

L'édition des notifications papier est conservée.

Les familles procèdent à l'inscription en ligne par le téléservice d'inscription en ligne.

# Consultation des résultats à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020

 **Marc Bonneau** ▼  
enfant : Félix Bonneau

## Résultats

Pour chaque académie dans laquelle vous avez formulé des vœux, vous pouvez cliquer sur le bouton "Télécharger" pour consulter vos résultats.

Académie de Nancy-Metz



Académie de Strasbourg



1 réponse d'affectation par académie

## Prochaines échéances au collège :

### **Mardi 10 mars :**

- Permanence de 17h00 à 19h00 (saisie des intentions de vœux)
- Venir avec identifiant et mot de passe du réseau (de son enfant) pour se connecter à Internet au collège

### **Lundi 23 et mardi 24 mars :**

- Entretien d'orientation obligatoire avec les familles et remise en main propre du bulletin du 2<sup>nd</sup> trimestre

### **Lundi 11 mai :**

- Permanence de 17h00 à 19h00 (saisie des vœux définitifs)
- Venir avec identifiant et mot de passe du réseau (de son enfant) pour se connecter à Internet au collège